

Intervention de la France

Mercredi 28 novembre

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Palais d'Egmont, Bruxelles.

Altesse royale,

M le Ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Cher(e)s collègues,

Je souhaiterais à mon tour rendre hommage à tous les efforts entrepris par le Royaume de Belgique pour réunir ici les membres du *Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo*, pour ses actions en faveur du parc du Virunga et pour la facilitation du PFBC qu'elle met en œuvre.

M le Ministre d'Etat, la France, qui est elle-même un pays de forêt tropicale en Guyane, a depuis le début souhaité apporter tout son soutien à ce partenariat. Notre pays a organisé à Paris la première réunion plénière en 2003 et avons été facilitateurs entre 2005 et 2007. Nous nous sommes ensuite mobilisés sur plusieurs priorités telles que l'aménagement forestier, la certification, la réforme des codes forestiers, l'enseignement et la recherche ainsi que dans l'élaboration de mécanismes de lutte contre la déforestation et la dégradation des écosystèmes forestiers.

C'est donc avec beaucoup d'intérêt que nous prenons part aujourd'hui à cette 18^{ème} réunion des parties.

En Afrique centrale, la France s'efforce de :

- Contribuer à faire **converger les politiques forestières** des pays de la région, au sein de la *Commission des forêts d'Afrique centrale* et du *Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo*.
- La France s'efforce aussi d'orienter son aide publique au développement sur ce thème, avec des engagements sur la période 2000-2017 de plus de 300 M€ en faveur des pays et des institutions du bassin du Congo. Les projets financés concernent principalement l'aménagement forestier des aires protégées, l'appui à l'administration pour améliorer la gouvernance du secteur et l'appui aux filières.
- Nous nous attachons également à maintenir une présence sur le terrain, notamment la présence des organismes **de recherche ou de concessionnaires forestiers français**

Soucieuse d'agir contre la déforestation, qui est responsable de 11% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la France a exercé la présidence de *l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale* pour deux ans, lors de la COP 23 à Bonn.

Pour toutes ces raisons, la France s'associera à la Déclaration de Bruxelles qui nous est soumise aujourd'hui dans le cadre du Partenariat.

Nous souhaitons ainsi souligner notre attachement à la conservation et à la gestion durable des forêts de la région.

Je souhaite également saluer l'excellent travail mené par la Belgique et par l'équipe de coordination du partenariat en vue de l'organisation en janvier 2019 d'une conférence internationale sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières à N'Djamena. Comme le rappelle le dernier rapport PNU-Interpol, les crimes environnementaux sont la quatrième source de profits la plus importante pour le crime organisé à l'échelle mondiale après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite des êtres humains.

Face à l'ampleur financière et la complexité croissante de la criminalité environnementale, il est nécessaire d'établir une coordination et une collaboration à tous niveaux, notamment entre Afrique et Europe.

La lutte contre le braconnage et le trafic de faune et de flore sauvages sont donc une priorité pour nous. Une table ronde y fut consacrée en 2013 lors du premier « Sommet de l'Élysée » sur la paix et la sécurité en Afrique. Ce fut également le sujet de la récente conférence de Londres. Notre objectif est le démantèlement des réseaux.

Un Plan d'action de lutte contre le trafic d'espèces sauvages pour la période 2016-2020 a été adopté par l'Union européenne le 20 juin 2016. Nous le soutenons, en concentrant nos efforts sur la prévention, la mise en œuvre des règles existantes, et le renforcement de la démarche partenariale entre pays d'origine, pays de transit et pays de destination.

Mon collègue à N'Djamena est en relation avec la Belgique pour organiser cette conférence. Nous espérons qu'elle contribuera efficacement à la lutte contre ce fléau du trafic des espèces sauvages.